

## **EN 2002, UN MARCHÉ DU TRAVAIL GAGNÉ PAR LE RALENTISSEMENT CONJONCTUREL**

**S**ous l'effet du ralentissement de la croissance, l'évolution du marché du travail prolonge et amplifie, en 2002, la dégradation amorcée en 2001. L'économie française reste, certes, créatrice nette d'emplois (+97 000 en 2002), mais ce résultat marque un repli sensible par rapport à la progression observée les années précédentes. L'emploi industriel se contracte plus franchement. La résistance du secteur du bâtiment et la bonne tenue du secteur tertiaire permettent, toutefois, de maintenir une progression de l'emploi total. Les politiques de l'emploi jouent un rôle globalement neutre dans cette évolution.

Dans ces conditions, le chômage reste orienté à la hausse, mais de manière toujours contenue. Le nombre de demandeurs d'emploi (DEFM de catégorie 1) s'accroît de 100 000 personnes. Cette augmentation ne concerne pratiquement que les hommes. Le chômage de longue durée pâtit du surcroît d'inscriptions enregistrées par l'ANPE depuis deux ans. Le marché du travail apparaît ainsi beaucoup moins tendu qu'à la fin de la décennie 90, même si des difficultés de recrutement subsistent dans certains métiers.

Tableau 1  
L'emploi salarié ralentit dans le secteur privé non agricole

	Effectifs bruts en fin d'année (en milliers)	Variations annuelles brutes (en milliers)					Variations annuelles brutes (en pourcentage)				
		1998	1999	2000	2001	2002	1998	1999	2000	2001	2002
<b>Salariés .....</b>	<b>22 474</b>	<b>490</b>	<b>570</b>	<b>651</b>	<b>289</b>	<b>123</b>	<b>2,4</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,6</b>
<b>Agriculture.....</b>	<b>338</b>	<b>16</b>	<b>-9</b>	<b>-8</b>	<b>-12</b>	<b>-5</b>	<b>4,6</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,2</b>	<b>-3,3</b>	<b>-1,5</b>
<b>Secteur privé (1) non agricole .....</b>	<b>15 410</b>	<b>334</b>	<b>434</b>	<b>569</b>	<b>238</b>	<b>63</b>	<b>2,4</b>	<b>3,1</b>	<b>3,9</b>	<b>1,6</b>	<b>0,4</b>
Industrie .....	4 050	5	-4	79	-15	-88	0,1	-0,1	1,9	-0,4	-2,1
Construction .....	1 258	11	39	51	24	3	1,0	3,4	4,3	2,0	0,3
Tertiaire marchand (1) (2)....	10 101	318	399	439	229	147	3,7	4,5	4,7	2,4	1,5
dont intérim.....	560	12	106	86	-49	7	3,0	26,0	16,8	8,1	1,4
<b>Tertiaire non marchand (3) .....</b>	<b>6 727</b>	<b>141</b>	<b>145</b>	<b>90</b>	<b>62</b>	<b>65</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>1,4</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>
dont CES, CEC, CEV et emploi jeunes (4).....	478	48	52	4	-18	-5	11,6	11,3	0,8	-3,5	-0,9
<b>Non-salariés .....</b>	<b>2 132</b>	<b>-38</b>	<b>8</b>	<b>-31</b>	<b>-6</b>	<b>-26</b>	<b>-1,7</b>	<b>0,3</b>	<b>-1,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>-1,2</b>
<b>EMPLOI TOTAL (yc. Contingent).....</b>	<b>24 606</b>	<b>398</b>	<b>541</b>	<b>579</b>	<b>258</b>	<b>97</b>	<b>1,8</b>	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>	<b>1,1</b>	<b>0,4</b>

(1) - Hors administration, éducation, santé et action sociale.  
 (2) - Les intérimaires sont comptabilisés dans ce secteur.  
 (3) - Administration, éducation, santé et action sociale.  
 (4) - Contrat emploi solidarité, contrat emploi consolidé et contrat emploi ville.

Sources : DARES, INSEE, Unedic.

Le ralentissement économique amorcé par le dégonflement des bulles technologique et financière est entré, en 2002, dans sa troisième année. Les événements dramatiques de la fin 2001 ont d'abord laissé croire que le point bas du moral des agents était atteint, ouvrant la perspective d'un rebond; le maintien de l'emploi dans de nombreux pays donnait du ressort à la demande des ménages et les politiques monétaires et budgétaires étaient plutôt accommodantes, l'ensemble soutenant un regain d'optimisme des entrepreneurs. La bonne tenue du marché du travail a laissé penser un temps qu'elle contribuerait, comme depuis le début du cycle, au soutien de la croissance. Or, le rebond attendu a été repoussé de trimestre en trimestre, laissant finalement apparaître une année 2002 paradoxale: de manière générale, les entreprises, plutôt confrontées à une réduction de leurs marges, ont relativement préservé l'emploi tout en parvenant à amorcer un désendettement. Mais cet équilibre s'est réalisé au détriment du redressement de la productivité, élément pourtant central d'un regain économique durable. Après la baisse de 2001, la productivité par

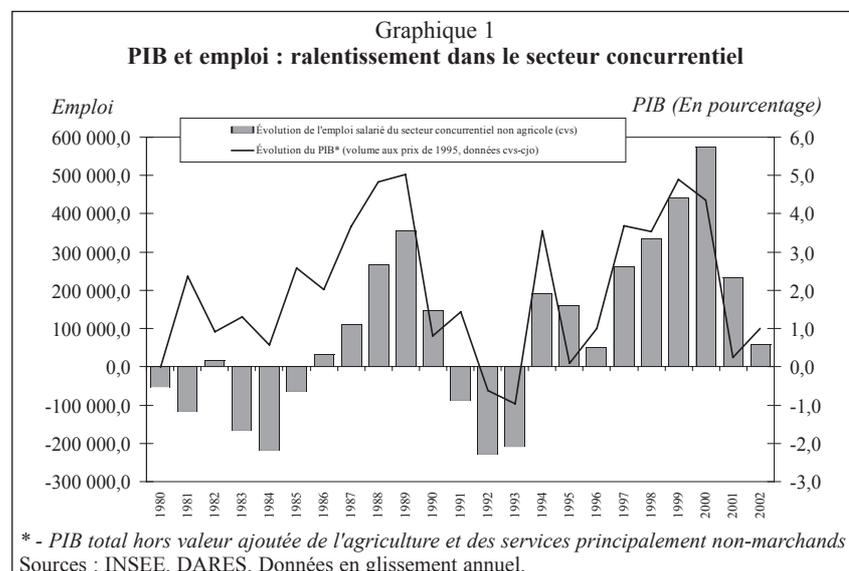
tête n'a augmenté, en effet, que de 0,2 % en 2002 dans le secteur privé non agricole. Compte tenu des nombreux passages à 35 heures des petites entreprises sur le 1er semestre, la productivité horaire aurait toutefois augmenté un peu plus fortement (+1,1%). Dans ce contexte, les créations d'emploi, très dynamiques entre 1997 et 2000, ont ralenti, et cette tendance s'est accentuée en 2002. L'emploi n'a progressé que de 97 000 postes l'année dernière du fait d'une décélération très marquée des effectifs salariés du secteur privé non agricole (1) (tableau 1).

## L'industrie supprime près de 90 000 emplois

Malgré un léger redressement de l'activité dans le secteur privé non agricole (graphique 1), ce dernier ne crée que 63 000 emplois en 2002, après en avoir gagné plus de 200 000 en 2001.

En 2002, l'industrie accentue les suppressions de postes: 88 000 emplois (-2,1 %), après 15 000 en 2001. L'industrie manufacturière

(1) - Il s'agit de l'ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. La DARES estime le PIB privé non agricole en soustrayant au PIB total, calculé par les comptes nationaux trimestriels, les valeurs ajoutées de l'agriculture et des services principalement non marchands.



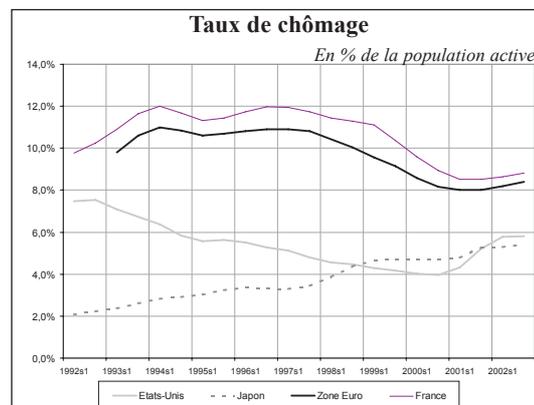
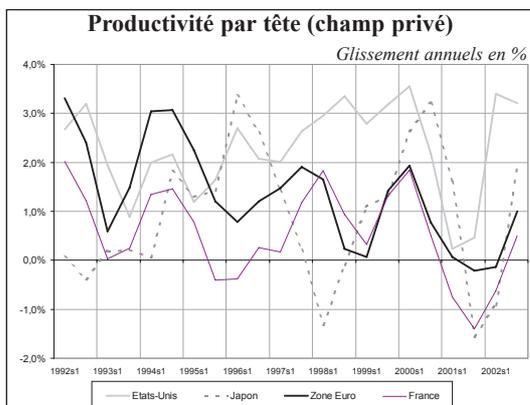
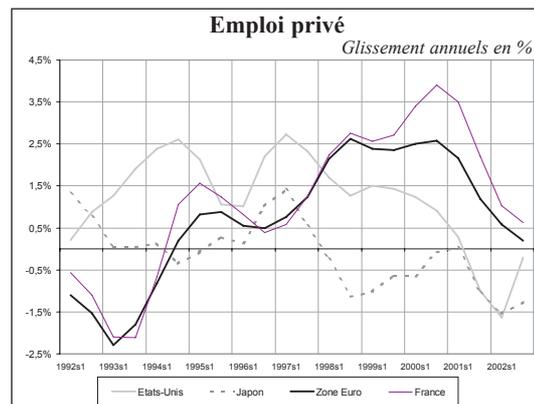
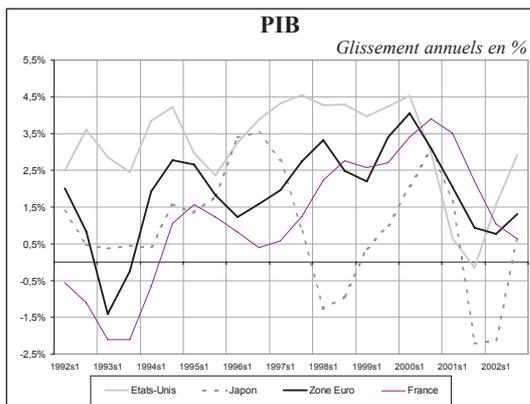
## ÉLÉMENTS DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

La reprise annoncée par les enquêtes de conjoncture à l'été 2002 ne s'est pas concrétisée ; l'activité mondiale est restée molle tout au long de l'année. Sous l'impulsion budgétaire, une reprise s'est amorcée aux États-Unis avec 2,4 % de croissance (en moyenne annuelle) après 0,3 % en 2001, mais elle demeure hésitante. Dans la Zone euro, la croissance a été de 0,8 % en 2002, et ne se redresse faiblement que depuis le second semestre. Dans ce contexte, la France a plutôt mieux résisté que ses partenaires européens au ralentissement mondial, avec une croissance de 1,2 % en 2002. Au Japon, la reprise est marquée (+0,3 %, après -0,3 % en 2001) mais reste entravée par l'ensemble des difficultés structurelles.

Le marché du travail est frappé de plein fouet par le ralentissement économique. Les destructions d'emploi se sont poursuivies au Japon (-0,6 %) en 2002. Aux États-Unis, l'emploi n'a pas progressé, même si la contraction amorcée au cours de l'année 2001 paraît s'arrêter à la fin 2002. Dans la Zone euro, où la situation continue à se dégrader, l'évolution de l'emploi a été atone en 2002 (+0,1 %). Toutefois, la situation est contrastée entre les pays. En Allemagne, en Belgique et au Portugal, l'emploi a baissé. Alors qu'en France, en Italie et en Espagne, il est resté orienté à la hausse.

Dans tous les pays, la productivité par tête s'est naturellement redressée, dans la mesure où l'activité a davantage progressé que l'emploi. Toutefois, son redressement est particulièrement marqué aux États-Unis et moins en Europe, où l'emploi a donc relativement bien résisté au ralentissement économique, notamment en France.

La faible croissance de l'emploi s'est accompagnée d'un retour du chômage. Aux États-Unis, le taux de chômage remonte vivement depuis 2001 (un point en 2002 en moyenne annuelle). À l'image de l'activité économique, la situation du marché du travail en Europe apparaît décalée par rapport à celle des États-Unis. Le chômage, qui était resté stable en 2001 dans la zone Euro, augmente de 0,3 point en 2002. En outre, le taux de la France demeure supérieur à celui de la zone Euro même si la remontée est moins accusée. Pour l'instant, des deux côtés de l'Atlantique, la tendance du chômage reste donc orientée à la hausse.



Sources : Emploi et PIB : INSEE pour la France, OCDE pour les autres pays. Données en glissement annuel. Taux de chômage harmonisé : Eurostat.

Tableau 2  
Estimation de l'effet des politiques de l'emploi  
sur les glissements annuels de l'emploi et du chômage

Variations annuelles brutes en Milliers	2000	2001	2002
<b>Effet des dispositifs spécifiques</b>			
<b>Sur l'emploi.....</b>	<b>-10</b>	<b>-42</b>	<b>-30</b>
Emploi marchand .....	-8	-23	-25
Emploi non-marchand.....	-2	-19	-5
<b>Sur le chômage .....</b>	<b>17</b>	<b>61</b>	<b>69</b>
Dont effets de :			
Emploi marchand aidé .....	6	18	20
Emploi non marchand aidé .....	2	15	4
Stages et dispositifs de conversion	21	21	26
Retraits d'activité .....	-13	6	19
<b>Sur la population active.....</b>	<b>7</b>	<b>19</b>	<b>39</b>
<b>Effets des exonérations générales de cotisations sociales</b>			
<b>Sur l'emploi.....</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Sur le chômage DEFM .....</b>	<b>-15</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>
<b>Effets de la RTT collective</b>			
<b>Sur l'emploi.....</b>	<b>170</b>	<b>70</b>	<b>60</b>
<b>Sur le chômage DEFM .....</b>	<b>-130</b>	<b>-60</b>	<b>-50</b>

Source : estimations Dares.

concentre l'essentiel de ces suppressions (-88 000). La réduction de l'emploi dans le secteur de l'énergie (-4 000) est contrebalancée par les créations de postes des industries agricoles et alimentaires. Les difficultés de l'industrie sont encore illustrées par le recours croissant au chômage partiel, dont le rôle d'amortisseur conjoncturel intervient le plus souvent pour des raisons économiques (encadré 2).

### Le tertiaire marchand demeure créateur d'emplois

Dans la construction, l'emploi s'est stabilisé (+3 000 postes en 2002) après avoir beaucoup progressé depuis 1998, avec une pointe conjoncturelle d'activité en 2000. Tout en étant atteint à son tour par le ralentissement, le tertiaire marchand continue de compenser les faiblesses des deux

autres grands secteurs. Il crée 147 000 emplois nets, soit une augmentation de 1,5 %. Les secteurs qui le composent sont pour la plupart créateurs d'emploi, mais le commerce et les services marchands regroupent la majeure partie de ces nouveaux emplois (+145 000). L'emploi intérimaire, quasi stable sur l'année 2002 (+7 000), contribue peu à ces créations. Tout au moins la baisse observée l'année précédente (-49 000) a-t-elle été enrayée.

Alors que le dynamisme de l'emploi marchand fléchit, les politiques publiques d'incitation à la création d'emplois, pas plus que l'année précédente, ne jouent de rôle contra - cyclique (tableau 2). Les effets des abaissements de charges sur les bas salaires se sont diffusés, et en régime de croisière, leur impact annuel est neutre depuis 2001. Ceux de la réduction

collective du temps de travail s'épuisent progressivement. Les dispositifs « ciblés » du secteur marchand (tels que les contrats en alternance, le contrat initiative emploi...) sont globalement en repli (encadré 3) et leur effets à la marge jouent dans le sens d'une réduction des créations d'emploi (2).

L'introduction du contrat jeune en entreprise (CJE) (45 000 entrées) contribue à compenser le recul des contrats comportant des exonérations de charges.

Le secteur tertiaire non marchand, avec 65 000 emplois supplémentaires en 2002, conserve un rythme de croissance du même ordre que l'année précédente, du fait des créations d'emplois publics. Mais la contribution des dispositifs de soutien à l'emploi non marchand (contrats emplois solidarité, emplois jeunes) a été elle aussi globalement neutre sur l'année. Quant à l'emploi non salarié, il reste orienté négativement, la conjoncture conduisant à renouer avec la baisse structurelle du nombre des indépendants.

Face à ce ralentissement marqué des créations d'emploi, la croissance de la population active, plus modérée qu'en 2001, a gardé un rythme soutenu (tableau 3). Les ressources spontanées en main-d'œuvre, estimées à partir

(2) - Non pas que les mesures détruisent des emplois, mais lorsque leur intensité diminue d'une année à l'autre, leur impact marginal au titre de la dernière année peut être négatif.

Tableau 3  
Bilan des évolutions de l'emploi et du chômage de 1998 à 2002

	Effectifs bruts en fin d'année (en milliers)	Variations annuelles brutes (en milliers)					Variations annuelles brutes (en pourcentage)				
		2002	1998	1999	2000	2001	2002	1998	1999	2000	2001
Emploi total, y compris contingent .....	24 606	398	541	579	258	97	2,5	2,7	2,8	1,3	0,4
DEFM de cat. 1+2+3 hors activité réduite .....	2 650	-62	-261	-387	40	114	-1,9	-8,3	-13,4	1,6	4,5
Population active observée* Effet des mesures de retrait d'activité .....	27 256	336	280	192	298	211	1,7	1,4	1,0	1,3	0,8
		22	-18	9	30	45					

\* Il ne s'agit pas ici de la population active utilisée pour le calcul du taux de chômage, celui-ci utilisant les définitions du BIT.

Source : DARES.

des évolutions tendanciennes de la population et des taux d'activité, ont progressé de 0,4 %, contre 0,6 % en 2001. Le repli des mesures de retrait d'activité a accentué comme les années précédentes l'accroissement du nombre d'actifs, sous l'effet de l'extinction de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE). La réduction des enveloppes dévolues aux stages joue dans le même sens. Dans un contexte où se conjuguent net affaiblissement de l'emploi et dynamisme maintenu de la population active, 2002 marque le basculement du marché du travail vers une franche dégradation.

### 100 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en 2002

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 inscrits à l'ANPE augmente de 106 000 en 2002 (donnée CVS) et dépasse 2 300 000 fin décembre. Ce résultat se situe dans la continuité du second semestre 2001 au début duquel le chômage enregistré a recommencé à croître (graphique 2). Cette tendance s'observe quelle que soit la définition de la demande d'emploi retenue, les évolutions des différents indicateurs étant désormais assez parallèles. Le nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (quelle qu'en soit la durée) est stable; le ralentissement économique se traduit ainsi par le développement d'un chômage « complet », plutôt qu'accompagné d'emplois épisodiques. Le taux de chômage au sens du BIT progresse de 0,3 point pour atteindre 9,3 % en fin d'année.

La hausse du nombre de DEFM de catégorie 1 est alimentée par la croissance soutenue des nouvelles inscriptions à l'ANPE (tableau 4). Les entrées consécutives à un licenciement économique, qui

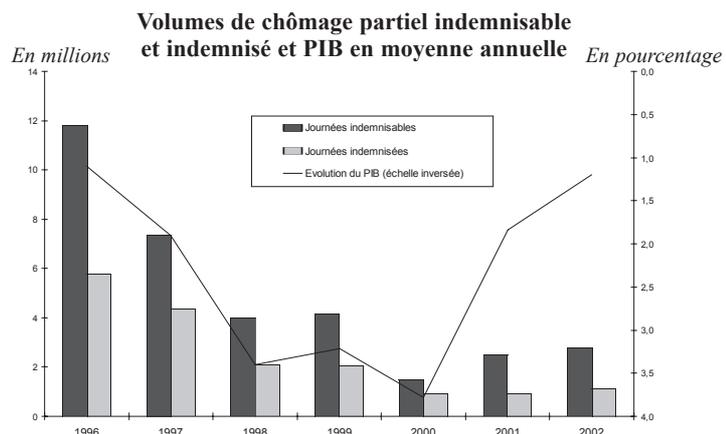
Encadré 2

## LE CHÔMAGE PARTIEL EN 2002 : L'INDUSTRIE FRANÇAISE MISE À MAL PAR LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Intégrant les effets de la réduction du temps de travail, la réforme issue des décrets du 26 juin 2001 a recentré le chômage partiel sur son rôle premier de maintien de l'emploi. Il augmente néanmoins pour la deuxième année consécutive en 2002, où les entrepreneurs ont déposé une demande pour 2,8 millions de journées de chômage partiel, soit 11 % de plus qu'en 2001. Les difficultés économiques rencontrées par l'entreprise sont dans 90 % des cas à l'origine de la demande; ce motif est en augmentation de 27 % tandis que l'ensemble des autres motifs baisse.

Alors que le tertiaire utilise peu la mesure et a encore diminué ses demandes en 2002, l'industrie demeure la principale demandeuse de chômage partiel avec 2,3 millions de journées, soit 16 % de plus que l'année précédente. La métallurgie a demandé un demi-million de journées, soit trois fois plus qu'en 2001. Dans le secteur des biens d'équipements, la hausse est de 38 % (particulièrement la fabrication de machines) et de 58 % dans l'industrie chimique, en liaison avec les retombées de l'accident de l'usine AZF. La branche textile-habillement connaît également une forte augmentation (22,5 %). À l'opposé, la demande des industries de biens d'équipement du foyer a diminué de moitié, celle des équipements électriques et électroniques de 18 % et celle de l'automobile de 27 %. Ces derniers secteurs avaient déjà souffert en 2001 d'une conjoncture difficile; ces difficultés économiques y sont également à l'origine de plusieurs plans sociaux avec fermeture définitive de l'entreprise.

Seules 40 % des journées demandées ont été effectivement chômées et indemnisées. Bien qu'un peu plus élevé qu'en 2001, ce taux demeure faible et atteste d'un climat où le pessimisme prédomine. Au total, les entreprises ont réellement utilisé un peu plus d'un million de journées, soit une hausse d'environ 18 % du chômage partiel indemnisé; en 2001, le recours effectif à la mesure n'avait que très peu progressé.



Sources : DARES, INSEE.

étaient restées contenues en 2001, progressent fortement en 2002. Le nombre total de nouveaux demandeurs d'emploi concernés par un licenciement, quelle qu'en soit la nature, retrouve le niveau de 1997 (graphique 3) (3). Les sorties du chômage recommencent cependant à croître, contrairement à l'année précédente où leur régression (amorcée dès 2000) était sensible. Si le nombre de radiations administratives s'accroît de façon spectaculaire (+60% sur l'ensemble de l'année), il ne saurait expliquer à lui seul cette

amélioration de la fluidité des sorties, car ce motif d'interruption de la demande d'emploi reste très minoritaire (4).

(3) - On cumule ici les inscriptions suite à un licenciement économique, suite à un autre type de licenciement, ainsi qu'à l'issue d'une convention de conversion.

(4) - Les motifs réels de sortie du chômage sont de façon générale mal connus car ils ne sont pas toujours déclarés par les intéressés, si bien qu'il est difficile d'en analyser les évolutions. Les enquêtes permettent d'estimer qu'un peu plus de la moitié des sortants reprend effectivement un emploi, ce résultat étant très stable dans le temps. Voir « Les sorties du chômage vers l'emploi », Premières synthèses, mars 2003 - n° 11.1.

Tableau 4  
Évolutions annuelles des flux d'entrées  
et de sorties du chômage (catégorie 1, données brutes) *En pourcentage*

	Entrées en chômage	dont:		Sorties du chômage
		Licenciement économique	Fin de CDD	
2000/1999 .....	-4,3	-13,8	-5,7	+0,2
2001/2000 .....	+5,1	+3,7	+2,0	-6,6
2002/2001 .....	+6,4	+24,1	+2,0	+4,7
Effectifs 2002 .....	4 365 000	253 000	1 192 000	4 087 000

*Lecture : au cours de 2002, le volume d'entrées enregistrées augmente de 6,4 % par rapport à celui enregistré en 2001.*

Sources : ANPE, DARES.

## Les femmes résistent mieux au retour du chômage

Hommes et femmes sont frappés de manière asymétrique par la remontée du chômage (tableau 5). En 2002, comme en 2001, l'essentiel de la hausse repose sur les premiers. Au cours des deux dernières années, le chômage des hommes a augmenté au total de 150 000 personnes, alors que celui des femmes a simplement retrouvé son niveau de la fin 2000. En termes de taux, les évolutions ont même été opposées : le taux de chômage masculin est passé de 7,3 % à 8,2 % en deux ans, alors que celui des femmes a reculé de 10,8 % à 10,1 %, si bien que l'écart s'est réduit dans une proportion jamais observée jusqu'à présent. Cette disparité entre les sexes est aussi illustrée par l'évolution des taux de sortie, qui se replie nettement en 2002 chez les hommes (tableau 6). S'il est désormais habituel que les phases de retournement conjoncturel sur le marché du travail affectent en premier lieu les hommes, le phénomène est cette fois particulièrement durable. Cette réduction de l'inégalité récurrente entre hommes et femmes devant le chômage tient manifestement à des évolutions sectorielles de l'emploi très différenciées. Le dynamisme du tertiaire, opposé aux résultats mitigés de l'industrie et de la construction, est en soi un facteur de féminisation de l'emploi, et cela pas seulement de façon conjoncturelle.

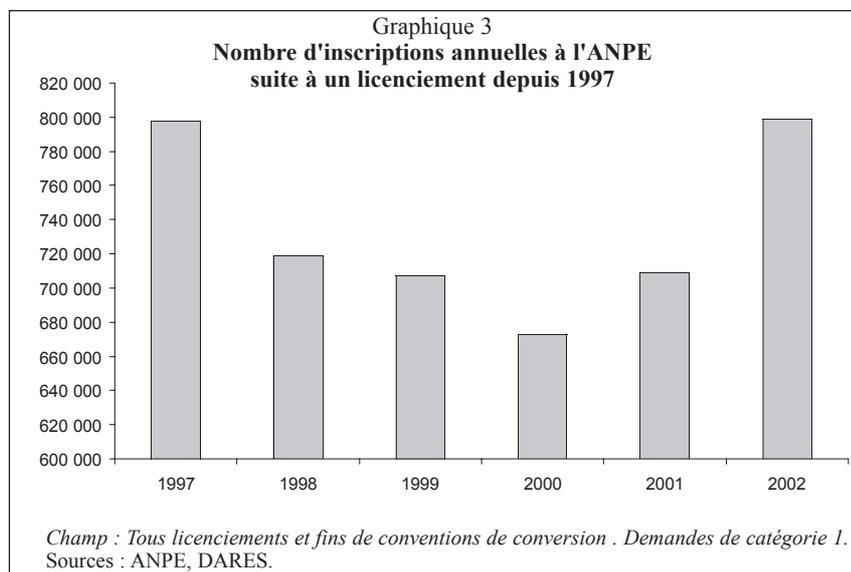
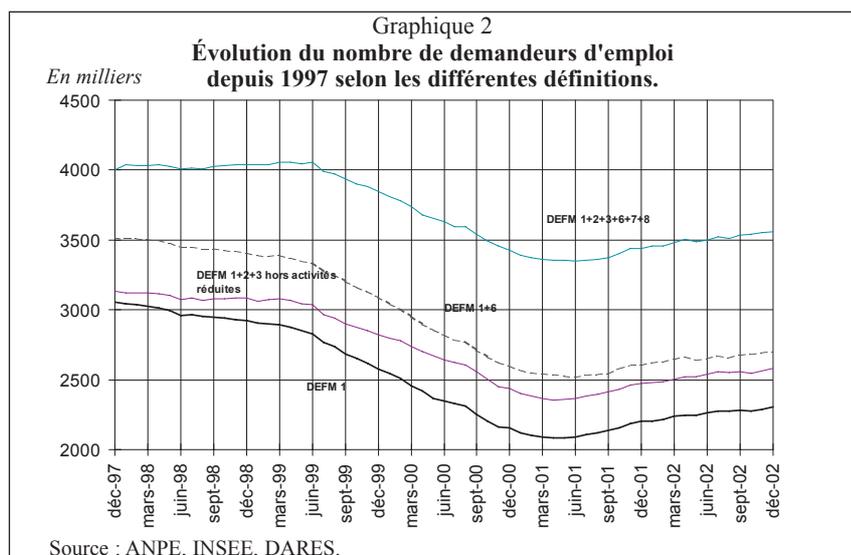


Tableau 5  
Les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 par sexe et âge

	Moins de 25 ans		25 à 49 ans		50 ans ou plus		Ensemble		Ensemble
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Variation annuelle (en milliers) .....	+16,3	+7,0	+64,7	+8,4	+10,1	-0,7	+91,1	+14,7	+106,0
Taux d'évolution (en pourcentage) .....	+8,6	+3,7	+9,0	+1,1	+5,2	-0,4	+8,2	+1,3	+4,8
Effectifs fin décembre 2002 (en milliers (données CVS))..	205,6	196	786,4	757,4	204,8	156,6	1 196,8	1 110,0	2 307,0

Sources : ANPE, DARES.

Le chômage de longue durée présente en 2002 une image contrastée. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an s'accroît de 23 000 personnes (+3,5%), après quatre années de forte baisse (-500 000 chômeurs de longue durée). Dans le détail, c'est le nombre de demandeurs d'emploi ayant un à deux ans d'inscription qui progresse de façon significative (graphique 4). Celui des chômeurs de très longue durée (plus de trois ans) continue à décroître, sur un rythme qui reste soutenu (-15 %). Il faut certes y voir le reflet, décalé dans le temps, des moindres inscriptions observées avant 2001, mais aussi l'effet des politiques d'emploi: les dispositifs spécifiques sont « recentrés » sur les personnes les plus éloignées de l'emploi, tandis que le projet d'action personnalisé (PAP) a accentué le caractère précoce des interventions des services de l'emploi afin de prévenir la survenue du chômage de longue durée (5). Avec 29 % du total des inscrits, celui-ci atteint sa plus faible proportion depuis dix ans. Il reste par ailleurs très inégal selon les classes d'âge, puisque si un jeune demandeur d'emploi de moins de 25 ans sur huit est chômeur de longue durée, c'est le cas de près de la moitié des plus âgés (50 ans et plus).

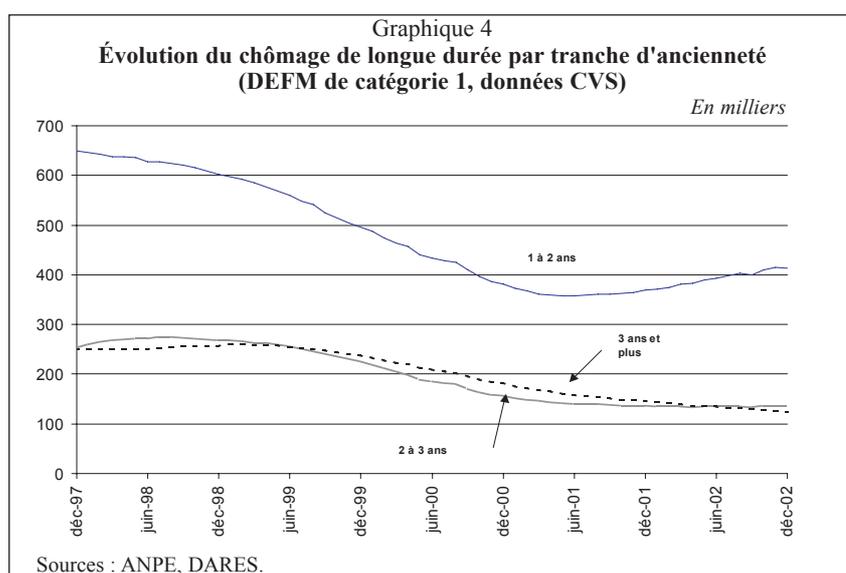
(5) - Depuis 1998, le service public de l'emploi a mis en place des programmes de prévention du chômage de longue durée. D'abord le SPNDE (service personnalisé pour un nouveau départ vers l'emploi), puis à partir du 1er juillet 2001, le PAP-ND (programme d'action personnalisée pour un nouveau départ). Ce dernier intervient auprès de l'ensemble des demandeurs d'emploi (parmi lesquels les chômeurs indemnisés relevant du "PARE" de l'Unédic), et ce dès leur inscription, renforçant et systématisant ainsi les actions de prévention du chômage de longue durée. En 2002, selon l'ANPE, environ 3 800 000 personnes ont signé un PAP (projet d'action personnalisée).  
 (6) - Voir Chardon O. et Vinay X., "Le retournement de conjoncture en 2001-2002: que sont devenues les difficultés de recrutement?", Premières synthèses, Mai 2003 - N°19.2.

Tableau 6  
**Taux de sortie de la catégorie 1 de demandeurs d'emploi**  
 Moyennes annuelles (en pourcentage)

	1997	2000	2001	2002
<b>Jeunes demandeurs d'emploi sortis du chômage avant la fin du 6ème mois</b>				
Hommes .....	81,3	87,2	87,0	84,8
Femmes.....	75,1	83,2	84,8	83,9
<b>Ensemble .....</b>	<b>78,3</b>	<b>85,2</b>	<b>85,9</b>	<b>84,4</b>
<b>Demandeurs d'emploi de plus de 25 ans sortis du chômage avant la fin du 12ème mois</b>				
Hommes .....	82,4	87,9	88,4	86,0
Femmes.....	79,0	85,4	87,0	86,1
<b>Ensemble .....</b>	<b>80,8</b>	<b>86,7</b>	<b>87,7</b>	<b>86,1</b>

Lecture: en 2002, 84,8 % des jeunes hommes inscrits entre juillet 2001 et juin 2002 sont sortis du chômage (DEFM 1) avant d'atteindre 6 mois d'inscription; 86 % des hommes de 25 ans ou plus, inscrits au cours de l'année 2001, sont sortis du chômage avant d'atteindre 12 mois d'inscription.

Sources: ANPE, DARES.



Le retournement de conjoncture a logiquement eu pour effet de réduire les difficultés de recrutement qui s'étaient développées dans la phase ascendante du cycle. Au niveau sectoriel, les tensions restent cependant présentes dans certains métiers (6). Dans les métiers de l'industrie, elles se sont fortement réduites et retrouvent leur valeur de 1998. Mais elles persistent dans le BTP, malgré un sensible recul. Dans les activités tertiaires, les flux de main-d'œuvre sont très diversement sensi-

bles à la conjoncture. Ainsi, le recrutement est désormais beaucoup plus aisé dans l'informatique, alors que le marché reste très tendu dans l'hôtellerie - restauration et dans le secteur de la santé.

O.Brégier, R.Cancé, B.Coquet,  
 K.Even, S.Jamet, S.Jugnot,  
 P.Pommier (coordination)

Encadré 3 :

## LES POLITIQUES DE SOUTIEN À L'EMPLOI : DES MESURES GÉNÉRALES QUI SE SUBSTITUENT AUX MESURES SPÉCIFIQUES

Le repli des entrées dans les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi s'est singulièrement amplifié en 2002 (-19 % après -13 % en 2001). La conjoncture incertaine a pesé sur le recours à ces mesures par les entreprises du secteur marchand. Mais l'essentiel de la baisse relève d'une nouvelle étape dans le processus - à l'œuvre depuis plusieurs années - de redéploiement de la politique de l'emploi en direction des mesures dites générales. Ainsi, l'exonération pour l'embauche d'un premier salarié a-t-elle pris fin au 31 décembre 2001, remplacée par un dispositif permettant aux entreprises embauchant leur premier salarié de bénéficier des allègements de charges sociales prévus par la loi Aubry II. De même, l'exonération pour l'embauche à temps partiel disparaît progressivement avec le déploiement progressif, qui était encore à l'œuvre en 2002, de la loi sur la réduction du temps de travail. À elles seules, ces deux réformes expliquent les deux tiers de la baisse générale des entrées en mesures. Dans le même temps, les exonérations liées au contrat de qualification adulte et au contrat initiative emploi (CIE), ont été remplacées au 1er janvier 2002 par les exonérations générales. Le CIE a connu un nouveau « recentrage » (-41 % d'entrées) ; la création par l'Unédic d'une mesure proche du CIE, l'Aide Dégressive à l'Employeur (ADE), peut aussi l'avoir concurrencé, mais dans une faible mesure. L'introduction du contrat jeune en entreprise (CJE), dans la seconde partie de l'année, est toutefois venue compenser le recul des contrats comportant des exonérations de charges. Le nouveau contrat a atteint les objectifs affichés, avec au total 45 000 admissions dans le dispositif. En 2002, les emplois aidés dans le secteur marchand ont représenté au total 49 % des entrées dans les dispositifs ciblés (52 % en 2001).

Les emplois aidés du secteur non marchand ainsi que les actions d'insertion et de formation ont supporté, dans les derniers mois de 2002, une baisse globale des entrées liée à la contraction des enveloppes qui leur sont dévolues. C'est particulièrement le cas du contrat emploi solidarité (CES) et des stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE).

### La baisse de la durée du travail décélère

Depuis le 1er janvier 2002, la nouvelle durée légale s'applique aussi aux entreprises de moins de 20 salariés. Sur l'ensemble de l'année, la part des salariés à temps complet bénéficiant d'une durée collective de moins de 36 heures est ainsi passée de 21 % à 51 % pour les entreprises de 10 à 20 salariés. Pour les plus petites entreprises, les données sont plus fragiles mais sur l'ensemble des entreprises, la part des salariés travaillant dans une entreprise ayant réduit sa durée serait passée de 58 % à 69 % environ, ce qui représente 1,7 million de salariés passés à 35 heures en 2002.

La diffusion des 35 heures a été forte sur le début de l'année puis a fortement ralenti avec l'attente d'un nouveau cadre législatif. Voté à l'automne, celui-ci assouplit le régime des heures supplémentaires pour permettre aux entreprises restées à 39 heures de ne pas modifier leur durée du travail. Par ailleurs, il leur octroie à terme les mêmes allègements de cotisations sociales qu'à celles ayant réduit leur durée. Dans ce nouveau contexte, les passages à 35 heures se sont fortement ralentis sur la deuxième partie de l'année.

### La politique spécifique de l'emploi en 2001 et 2002

	Entrées annuelles			
	Milliers		Évolution en %	
	2001	2002	2001	2002
<b>France Métropolitaine</b>				
<b>Emploi aidé dans le secteur marchand (1) .....</b>	<b>800</b>	<b>618</b>	<b>-13,3</b>	<b>-22,8</b>
dont : <b>Abaissement de coûts salariaux .....</b>	<b>306</b>	<b>177</b>	<b>-27,9</b>	<b>-42,2</b>
Abattement temps partiel .....	121	68	-32,8	-43,8
Exonérations pour l'embauche de salariés .....	96	11	-10,2	-88,5
Contrat initiative emploi .....	89	53	-35,2	-40,4
Contrat jeune en entreprise .....	-	45	..	-
<b>Formations en alternance .....</b>	<b>442</b>	<b>416</b>	<b>-0,1</b>	<b>-5,9</b>
Contrat d'apprentissage .....	236	232	1,2	-1,7
Contrat de qualification .....	130	123	-1,4	-5,4
Contrat de qualification adulte .....	8	9	27,9	12,5
Contrat d'adaptation ou d'orientation .....	68	52	-4,5	-23,5
<b>Emplois aidés dans le secteur non marchand .....</b>	<b>500</b>	<b>478</b>	<b>-12,2</b>	<b>-4,4</b>
dont : Contrat Emploi-Solidarité .....	296	285	-17,9	-3,7
Contrat Emploi Consolidé (2) .....	141	137	6,2	-2,8
Contrat Emploi Jeune .....	62	56	-16,2	
<b>Actions d'insertion et de formation Adultes .....</b>	<b>147</b>	<b>128</b>	<b>-9,4</b>	<b>-12,9</b>
dont : Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi (a) .....	130	117	-5,4	-10,0
Stage d'Accès à l'Entreprise (a) .....	17	13	-20,3	-23,5
<b>Accompagnement des restructurations .....</b>	<b>82</b>	<b>46</b>	<b>-21,6</b>	<b>-43,9</b>
dont : Convention de Conversion (b) .....	55	5	-26,4	-90,9
Prétraite Allocation Spéciale FNE (b) .....	6	7	-20,5	16,7
Prétraite Progressive (b) .....	12	15	6,2	25,0
Cessation anticipée de certains travailleurs salariés (3)	4	16	-28,7	300,0
<b>Allocation de remplacement pour l'emploi (b) .....</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>-44,8</b>	<b>-95,2</b>
<b>Dispenses de recherche d'emploi .....</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Ensemble .....</b>	<b>1 550</b>	<b>1 271</b>	<b>13,7</b>	<b>18,0</b>
Trajet d'accès à l'emploi (4) .....	51	84	3,6	64,7

(1) y compris insertion par l'économique et aide à la création d'emploi et d'activité. (2) Source CNASEA. (3) Source DARES (4) Le total général ne comprend pas TRACE, ce dispositif regroupant des bénéficiaires passés dans diverses mesures.

Tous les flux d'entrées correspondent à des embauches ou des contrats signés, sauf : (a) entrées en stage ; (b) premiers paiements.

Sources : DARES, CNASEA, ANPE, Unédic, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Intérieur.